

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



REYL Asset Management lance Reyl Europe Low Vol, un fonds d'actions novateur pour marquer... et préserver le score !

Genève – Le 12 juin 2008 - REYL Asset Management lance Reyl Europe Low Vol, un fonds défensif d'actions européennes conçu pour délivrer une performance régulière, même dans des situations de repli des marchés. Grâce à une dilution monétaire et des couvertures permanentes et dynamiques, le Reyl Europe Low Vol vise une performance annuelle nette de 10% avec une volatilité moyenne se situant entre 5 et 8%.

Une structure juridique plus souple et plus transparente

Dans un contexte boursier volatile, le fonds Reyl Europe Low Vol illustre la capacité de REYL Asset Management à fournir aux investisseurs des solutions innovantes. Evitant les risques liés aux leviers et aux contraintes de durée d'investissement, Reyl Europe Low Vol se distingue **par sa structure juridique (SICAV Luxembourgeoise) sa transparence et sa liquidité quotidienne**. Plus souple, ce nouveau fonds démocratise la gestion alternative.

Un fonds d'actions défensif à couverture dynamique

L'univers d'investissement du Reyl Europe Low Vol englobe **1800 titres européens** avec des capitalisations supérieures à **150 millions d'euros**. La sélection de titres est issue d'une analyse disciplinée, **à la fois fondamentale et comportementale**, développée en exclusivité par REYL Asset Management.

L'exposition longue du fonds s'établit à 65 % d'actions et 35 % de monétaire sans risque. Afin d'atteindre l'objectif de volatilité et de performance, le fonds **bénéficie d'une couverture permanente de 15% qui peut être complété de manière dynamique à hauteur de 45 %**. L'exposition nette du fonds en actions est donc soit de 50 %, soit de 20 %.

La couverture dynamique est activée de manière systématique grâce à un indicateur conçu pour réagir à des conditions de marchés potentiellement défavorables comme une augmentation des corrélations, un assèchement des liquidités ou une formation de tendances baissières au sein de l'univers d'investissement.

Un fonds distribué largement

Géré par Thomas de Saint-Seine, Maxime Botti et Emmanuel Hauptmann, le fonds Reyl Europe Low Vol est autorisé **à la distribution en Suisse et au Luxembourg, et bientôt en France et en Italie**. A terme, REYL Asset Management envisage également de le commercialiser en Allemagne, en Belgique et au Royaume Uni.

Fiche signalétique

Nom du fonds:

Reyl (Lux) Global Funds – Europe Low Vol

Structure juridique:

Sicav Luxembourgeoise, partie I, UCITS III

Distribution:

Luxembourg, France, Italie et Suisse

Gestionnaire:

REYL Asset Management S.A.

Administrateur:

EFA – European Fund Administration

Dépositaire:

Banque de Luxembourg

Auditeur:

Ernst & Young

Liquidité:

Quotidienne

Univers d'investissement:

Europe des 15, Suisse, Norvège. Capitalisation supérieure à 150 Mios d'euros

Contact presse

The Desk Genève

Sabine Glotin

Tel. +41 79 825 43 82

andre_glotin@hotmail.com

3 questions à Thomas de Saint-Seine

Quelles raisons vous ont conduit à lancer le Reyl Europe Low Vol?

"Deux raisons principales justifient la création de ce nouveau produit. D'abord, il complète harmonieusement notre gamme existante de fonds directionnels. Le Reyl Europe Low Vol est un "marathonien" qui vient rejoindre nos deux "sprinters" que sont le Reyl European Equities et le Reyl North American Equities. Il offre à des investisseurs ayant un horizon de temps de 1 à 3 ans un accès à notre modèle de stock picking discipliné. De plus, il s'inscrit logiquement dans la convergence entre la gestion traditionnelle et la gestion alternative. »



Associé, Directeur
REYL Asset Management

Quels en sont les avantages du point de vue des investisseurs?

"La transparence, la liquidité et la souplesse par opposition à certains "hedge funds", mais également un côté défensif ou « bon père de famille » prononcé pour mieux affronter les tempêtes financières. Le Reyl Europe Low Vol est également un produit bien adapté pour répondre à des investisseurs ayant des besoins de rente régulière, comme les caisses de fonds de pension, les assureurs et les retraités."

Quel est le caractère innovant de ce fonds?

"D'un point de vue juridique, l'innovation réside dans le fait de donner accès quotidiennement et en direct au grand public à ce type de produit, ceci est entre autres rendu possible grâce à l'évolution du cadre juridique européen UCITS III.

L'innovation est également du côté de la gestion. Le fonds est réglé pour limiter le plus possible les phénomènes de "squeeze" de liquidité. Leur occurrence nous semble de plus en plus fréquente étant donné la "sur financiarisation" du marché et cette réalité doit être intégrée dans les modes de gestion."

A propos du GROUPE REYL

Créé en 1973 par Dominique Reyl, le groupe Reyl couvre trois principaux secteurs d'activité : la gestion de fonds de placement traditionnels et alternatifs notamment au sein de **REYL Asset Management**, la gestion de portefeuilles au sein de **REYL Gestion Privée** et l'activité de bureau privé menée par **REYL Private Office**.

Le groupe gère aujourd'hui des encours s'élevant à **2,5 milliards de francs suisses**.

REYL a obtenu dès 1999 le statut réglementé de Négociant en Valeurs Mobilières et exerce son activité, au même titre qu'une banque. Dans ce cadre, la Commission Fédérale des Banques surveille les différentes activités du groupe.

Depuis cinq ans, les équipes de **REYL Asset Management** développent et gère des fonds de placement directionnels, **Reyl European Equities** et **Reyl North American Equities**, auquel vient s'ajouter le **Reyl Europe Low Vol**, un fonds d'actions décorrélé. Les gérants de **REYL Asset Management** ont ainsi conçu une **méthodologie de gestion originale** qui associe **des facteurs fondamentaux et des éléments de finance comportementale**. L'objectif de cette approche est de réaliser des performances supérieures aux indices dans tous les cycles de marchés.

Cette méthodologie a notamment permis au fonds **Reyl European Equities** de remporter récemment **deux Lipper Awards**, **soulignant son comportement exceptionnel sur trois ans**. Les gérants Thomas de Saint-Seine et Maxime Botti figurent en première position du classement suisse des gérants Actions Europe établi par CityWire.